INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

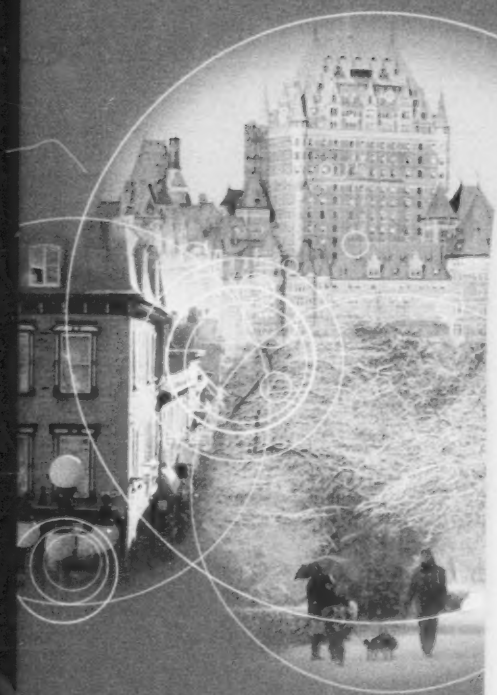

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Capitale-Nationale

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaétane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Anika / Nick Burka / Tony Tremblay, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements 22

Santé 25

Éducation 27
Taux de diplomation aux études collégiales 27
Nombre de diplômés au baccalauréat 29

Culture et communications 32

Concepts et définitions 34

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Capitale-Nationale couvre une superficie en terre ferme de 18 643 km^2. Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1]: Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf, et regroupe 69 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de la Capitale-Nationale est de 39,6 hab./km^2, ce qui la positionne au cinquième rang des régions administratives, derrière Lanaudière et devant le Centre-du-Québec.

Carte 1.1

Région administrative de la Capitale-Nationale

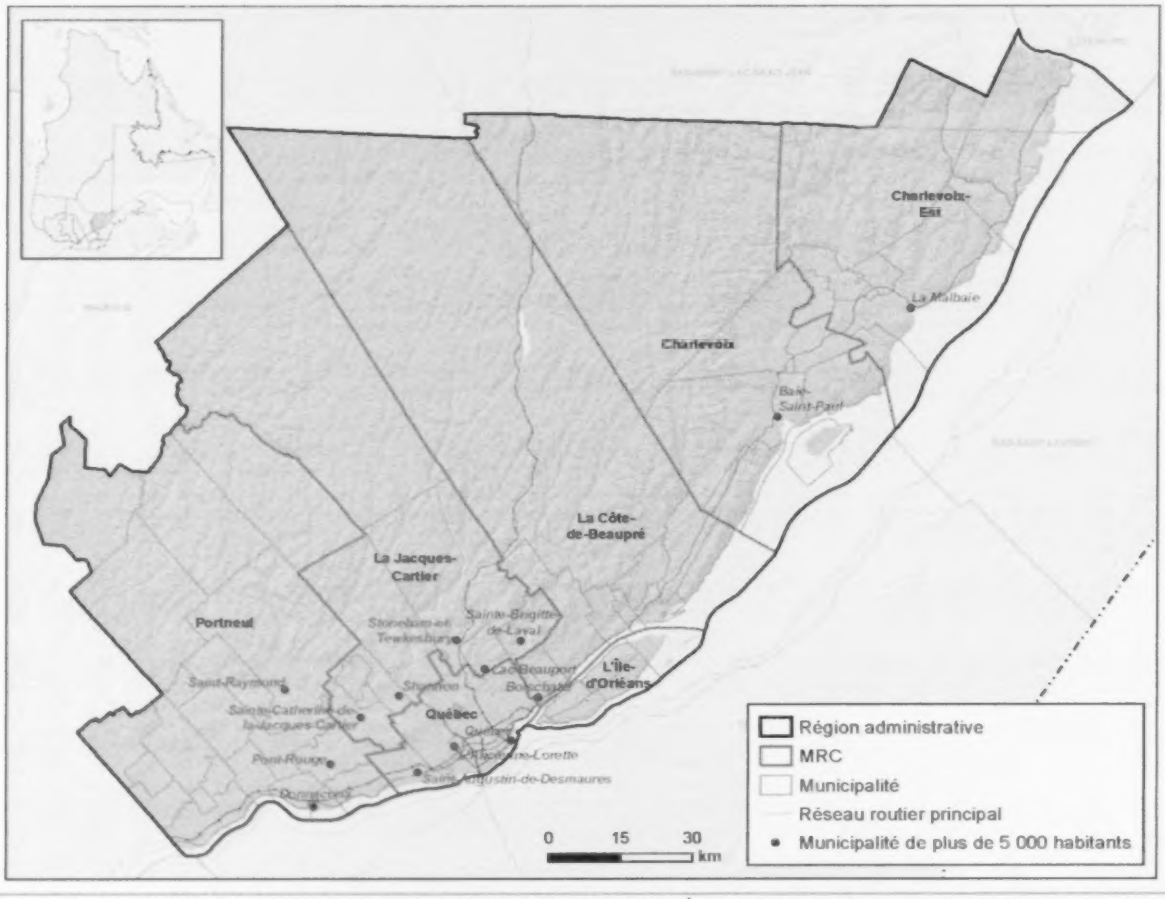

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Capitale-Nationale comptait 737 900 habitants au 1er juillet 2016. Elle se situe au 3e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, assez loin derrière Montréal (24,2 %) et la Montérégie (18,4 %) et devant les Laurentides (7,2 %). La Capitale-Nationale a vu son poids démographique augmenter très légèrement au cours des dernières années; il est passé de 8,8 % de la population du Québec en 2001 à 8,9 % en 2016.

La population de la région est fortement concentrée dans la MRC de Québec, qui est principalement constituée de la municipalité du même nom. En 2016, 577 300 personnes y résident, soit 78 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, de Portneuf (7 %), de La Jacques-Cartier (6 %) et de La Côte-de-Beaupré (4 %). Charlevoix-Est et Charlevoix viennent ensuite avec 2 % de la population chacune. L'Île-d'Orléans est la MRC la moins populeuse, ses 6 700 habitants représentant 1 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016[p]	2001-2006	2006-2011	2011-2016[p]	2001	2016[p]
	n				pour 1 000			%	
Charlevoix-Est	16 929	16 443	16 337	15 884	– 5,8	– 1,3	– 5,6	2,6	2,2
Charlevoix	13 419	13 225	13 400	13 326	– 2,9	2,6	– 1,1	2,1	1,8
L'Île-d'Orléans	6 904	6 869	6 743	6 712	– 1,0	– 3,7	– 0,9	1,1	0,9
La Côte-de-Beaupré	21 413	23 263	26 408	28 151	16,6	25,3	12,8	3,3	3,8
La Jacques-Cartier	27 016	30 254	37 494	43 528	22,6	42,7	29,8	4,1	5,9
Québec	520 072	532 102	560 659	577 261	4,6	10,5	5,8	79,8	78,2
Portneuf	45 830	46 792	49 820	52 995	4,2	12,5	12,4	7,0	7,2
Capitale-Nationale	**651 583**	**668 948**	**710 861**	**737 857**	**5,3**	**12,2**	**7,5**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de la Capitale-Nationale a crû en moyenne à un taux annuel de 7,5 pour mille entre 2011 et 2016, soit un rythme comparable à celui de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille). La croissance démographique de la Capitale-Nationale, comme celle de la plupart des régions, a ralenti au cours de la période la plus récente. Elle avait plutôt accéléré de façon notable au cours des années 2000 : le taux est passé de 5,3 pour mille entre 2001 et 2006 à 12,2 pour mille de 2006 à 2011.

L'accroissement démographique de la région se concentre davantage dans la MRC de La Jacques-Cartier, qui enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de 29,8 pour mille entre 2011 et 2016, selon les estimations provisoires. Ce taux est le deuxième plus élevé à l'échelle des MRC, derrière celui de Mirabel (37,4 pour mille), dans la région des Laurentides. La Côte-de-Beaupré et Portneuf font également bonne figure parmi l'ensemble des MRC du Québec, avec des taux respectifs de 12,8 pour mille et 12,4 pour mille, alors que la croissance annuelle est plus modérée dans la MRC de Québec (5,8 pour mille). Notons que Portneuf est la seule MRC de la région où le rythme de la croissance s'est maintenu au même niveau que celui de la période précédente. Dans les trois autres MRC, la population a diminué entre 2011 et 2016. Les pertes sont faibles dans L'Île-d'Orléans et Charlevoix, de l'ordre de – 1 pour mille, et plus marquées dans Charlevoix-Est (– 5,6 pour mille).

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Capitale-Nationale est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2016, la région compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (20,0 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,7 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est de 18,1 % et celui des moins de 20 ans, de 20,6 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, elle y est identique à celle de l'ensemble de la population québécoise, soit 61,3 %. L'âge moyen y est de 43,2 ans, comparativement à 41,9 ans à l'échelle du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Charlevoix-Est	15 884	2 762	9 105	4 017	100,0	17,4	57,3	25,3	51,3	47,0
Charlevoix	13 326	2 207	7 466	3 653	100,0	16,6	56,0	27,4	52,6	48,1
L'Île-d'Orléans	6 712	1 160	3 778	1 774	100,0	17,3	56,3	26,4	52,0	47,3
La Côte-de-Beaupré	28 151	5 917	16 777	5 457	100,0	21,0	59,6	19,4	44,6	43,0
La Jacques-Cartier	43 528	11 768	27 551	4 209	100,0	27,0	63,3	9,7	36,3	35,9
Québec	577 261	103 614	356 033	117 614	100,0	17,9	61,7	20,4	43,1	43,4
Portneuf	52 995	10 304	31 508	11 183	100,0	19,4	59,5	21,1	46,4	44,2
Capitale-Nationale	**737 857**	**137 732**	**452 218**	**147 907**	**100,0**	**18,7**	**61,3**	**20,0**	**43,2**	**43,2**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population dont l'âge moyen est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, à l'exception de La Jacques-Cartier, où la population est beaucoup plus jeune. Sa moyenne d'âge est de 35,9 ans en 2016, soit l'une des moins élevées du Québec à l'échelle des MRC. Elle se distingue par une plus forte proportion de jeunes (27,0 %) et de 20-64 ans (63,3 %), ainsi que par une très faible part de personnes âgées (9,7 %). À l'opposé, Charlevoix-Est, Charlevoix et L'Île-d'Orléans font partie des MRC les plus âgées du Québec. Le quart de leur population est âgé de 65 ans et plus, une proportion largement supérieure à celle des moins de 20 ans. Dans ces MRC, la moyenne d'âge est supérieure ou égale à 47 ans. En position intermédiaire dans la région, La Côte-de-Beaupré, Québec et Portneuf présentent un âge moyen variant de 43 ans à 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Capitale-Nationale, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 373 200 femmes et 364 700 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la Capitale-Nationale, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, les MRC de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier se distinguent puisque les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Soulignons, par ailleurs, qu'à l'instar de plusieurs grands centres urbains, la MRC de Québec affiche une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Charlevoix-Est	1 390	1 372	4 602	4 503	1 908	2 109	7 900	7 984
Charlevoix	1 111	1 096	3 809	3 657	1 737	1 916	6 657	6 669
L'Île-d'Orléans	603	557	1 912	1 866	952	822	3 467	3 245
La Côte-de-Beaupré	3 076	2 841	8 637	8 140	2 645	2 812	14 358	13 793
La Jacques-Cartier	6 018	5 750	14 328	13 223	2 238	1 971	22 584	20 944
Québec	52 655	50 959	180 123	175 910	49 898	67 716	282 676	294 585
Portneuf	5 232	5 072	16 443	15 065	5 358	5 825	27 033	25 962
Capitale-Nationale	**70 085**	**67 647**	**229 854**	**222 364**	**64 736**	**83 171**	**364 675**	**373 182**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (4,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,7 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en stabilité, tout comme à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de L'Île-d'Orléans que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (20,5 %). À l'inverse, La Jacques-Cartier affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,1 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans la MRC de L'Île-d'Orléans (+ 4,3 points). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : La Côte-de-Beaupré (– 1,1 point), Portneuf (– 1,0 point), Charlevoix (– 1,0 point), Québec (– 0,7 point), La Jacques-Cartier (– 0,6 point), Charlevoix-Est (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Charlevoix-Est	5,0	4,6	4,2	4,6	4,7	– 0,4
Charlevoix	3,9	3,4	2,9	2,9	2,9	– 1,0
L'Île-d'Orléans	16,1	15,4	17,1	18,1	20,5	4,3
La Côte-de-Beaupré	3,7	3,5	2,8	2,9	2,5	– 1,1
La Jacques-Cartier	2,7	2,2	2,3	2,2	2,1	– 0,6
Québec	5,6	5,3	5,1	5,0	5,0	– 0,7
Portneuf	5,4	4,6	4,7	4,4	4,4	– 1,0
Capitale-Nationale	**5,5**	**5,1**	**4,9**	**4,8**	**4,8**	**– 0,7**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (16,4 %) que pour les couples (3,2 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,8 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,4 point pour les couples. C'est la MRC de Charlevoix-Est qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (19,6 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de La Côte-de-Beaupré (10,6 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 9 480 familles à faible revenu, dont 3 900 sont monoparentales et 5 580 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,5**	**5,1**	**4,9**	**4,8**	**4,8**	**– 0,7**
Famille comptant un couple	**3,6**	**3,3**	**3,3**	**3,3**	**3,2**	**– 0,4**
Sans enfants	4,0	3,6	3,7	3,6	3,5	– 0,5
Avec 1 enfant	3,1	3,0	3,0	2,9	2,9	– 0,2
Avec 2 enfants	2,4	2,3	2,2	2,1	2,1	– 0,3
Avec 3 enfants et plus	4,7	4,4	4,4	4,5	4,4	– 0,4
Famille monoparentale	**18,2**	**17,2**	**15,8**	**15,6**	**16,4**	**– 1,8**
Avec 1 enfant	16,2	15,5	14,6	14,2	14,9	– 1,3
Avec 2 enfants	19,1	18,4	15,8	15,8	16,9	– 2,2
Avec 3 enfants et plus	35,2	31,3	28,1	28,3	28,7	– 6,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,8 % dans la région de la Capitale-Nationale. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Charlevoix (+ 1,1 %), Portneuf (+ 1,1 %), Québec (+ 0,8 %), La Côte-de-Beaupré (+ 0,7 %), Charlevoix-Est (+ 0,1 %), La Jacques-Cartier (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans la MRC de L'Île-d'Orléans (– 2,1 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 74 670 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : La Côte-de-Beaupré (75 830 $), La Jacques-Cartier (84 270 $), Québec (75 250 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Charlevoix-Est	63 839	63 890	0,1
Charlevoix	63 992	64 690	1,1
L'Île-d'Orléans	66 821	65 430	– 2,1
La Côte-de-Beaupré	75 307	75 830	0,7
La Jacques-Cartier	84 220	84 270	0,1
Québec	74 628	75 250	0,8
Portneuf	66 445	67 180	1,1
Capitale-Nationale	**74 050**	**74 670**	**0,8**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 0,8 %, et d'ailleurs cette baisse est égale à celle enregistrée à l'échelle du Québec. Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC de L'Île-d'Orléans (+ 5,7 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Portneuf (– 2,8 %), de La Côte-de-Beaupré (– 0,8 %), de Charlevoix (– 0,7 %), de La Jacques-Cartier (– 0,6 %), de Québec (– 0,5 %) et de Charlevoix-Est (– 0,5 %). Mais, là encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 46 330 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Il convient de

signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe le revenu médian le plus élevé. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Charlevoix (44 660 $), L'Île-d'Orléans (51 400 $), La Côte-de-Beaupré (49 290 $), La Jacques-Cartier (51 580 $), Québec (46 490 $), Portneuf (42 960 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
Charlevoix-Est	40 974	40 770	– 0,5
Charlevoix	44 980	44 660	– 0,7
L'Île-d'Orléans	48 640	51 400	5,7
La Côte-de-Beaupré	49 684	49 290	– 0,8
La Jacques-Cartier	51 895	51 580	– 0,6
Québec	46 744	46 490	– 0,5
Portneuf	44 199	42 960	– 2,8
Capitale-Nationale	**46 683**	**46 330**	**– 0,8**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, le nombre d'emplois dans la région de la Capitale-Nationale atteint 405 000. Il s'agit d'une croissance de 64 000 emplois par rapport à 2006. Le taux d'emploi s'établit à 65,3 % et reste donc supérieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %).

Au cours de la période, le nombre d'emplois à temps plein augmente d'environ 43 000. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'élève à 19,8 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la hausse de l'emploi se partage entre les hommes (+ 31 200) et les femmes (+ 32 800) et profite aux personnes de 30 ans et plus (+ 57 600). Le secteur des services affiche une hausse d'environ 62 000 emplois, alors que le secteur des biens demeure stable.

Environ 63 000 personnes rejoignent la population active de la Capitale-Nationale au cours des dix dernières années. En 2016, la population active s'élève à 425 000 personnes. Quant au taux d'activité, il se fixe à 68,4 %. Il s'agit d'un taux plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (64,6 %). Le taux de chômage s'établit à 4,6 % et demeure plus bas que le taux provincial (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Capitale-Nationale				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
	k					
Population active	361,9	420,6	425,1	63,2†	4 071,5	4 448,3
Emploi	341,7	400,9	405,7	64,0†	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	282,5	319,3	325,4	42,9†	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	59,2	81,5	80,3	21,1†	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	95,4	100,5	101,8	6,4	967,5	977,7
30 ans et plus	246,3	300,4	303,9	57,6†	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	178,2	200,5	209,4	31,2†	1 990,9	2 148,6
Femmes	163,5	200,4	196,3	32,8†	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	56,4	58,7	58,3	1,9	900,3	814,4
Secteur des services	285,3	342,2	347,4	62,1†	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	20,2	19,7	19,4	– 0,8	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	65,2	68,2	68,4	3,2	65,4	64,6††
Taux de chômage	5,6	4,7	4,6	– 1,0	8,1††	7,1††
Taux d'emploi	61,5	65,0	65,3	3,8	60,1	60,0††
Part de l'emploi à temps partiel	17,3	20,3	19,8	2,5	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Capitale-Nationale en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 307 019 dans la Capitale-Nationale en 2015, en hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des sept MRC que compte la région de la Capitale-Nationale, seule celle de Charlevoix-Est subit une diminution du nombre de travailleurs (– 1,0 %) en regard de 2014. Dans cette MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste essentiellement chez les hommes, les femmes ayant obtenu un faible gain. Les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,2 %, dans Charlevoix, et 2,9 %, dans L'Île-d'Orléans. La croissance de dernier territoire supralocal est la quatrième plus forte de toutes les MRC du Québec et elle profite principalement aux hommes (+ 4,4 %), le nombre de travailleuses s'étant faiblement accru (+ 0,6 %).

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de la Capitale-Nationale, à l'exception de Charlevoix-Est (– 0,4 point), de La Jacques-Cartier (– 0,2 point) et de Charlevoix, où il fait du surplace à 73,2 %, soit un taux de travailleurs inférieur à celui du Québec (76,1 %). D'ailleurs, Charlevoix et Charlevoix-Est (68,7 %) affichent les taux de travailleurs les plus bas de la région. À l'autre bout du spectre, La Jacques-Cartier se distingue avec un taux de 84,2 %, le deuxième plus élevé de toutes les MRC du Québec, après Caniapiscau. Elle est suivie par L'Île-d'Orléans (81,2 %) et Québec (78,9 %) qui enregistrent également des taux de travailleurs supérieurs à celui de la région (78,8 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de la Capitale-Nationale en 2015. L'Île-d'Orléans ressort par un écart de 9,5 points de pourcentage qui sépare le taux de travailleurs masculins de celui des femmes. À l'inverse, c'est dans La Côte-de-Beaupré que l'on observe l'écart le plus faible (0,5 point). Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, tend à s'estomper dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception de L'Île-d'Orléans où elle s'est accentuée.

Revenu d'emploi médian

Dans la Capitale-Nationale, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,5 %, pour s'établir à 42 405 $ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans la MRC de Charlevoix (+ 3,0 %), tandis que la plus faible est relevée dans L'Île-d'Orléans (+ 0,5 %).

En 2015, c'est La Jacques-Cartier qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 48 751 $. Elle est suivie par la MRC de Québec (42 976 $) et celle de La Côte-de-Beaupré (42 440 $). À l'opposé, Charlevoix-Est (32 682 $) et Charlevoix (33 765 $) présentent les revenus d'emploi médians les plus bas.

Dans presque tous les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'Île-d'Orléans est la seule MRC où le revenu d'emploi des femmes dépasse celui des hommes en 2015 et, à cet égard, elle fait partie des rares exceptions : seules deux MRC au Québec sont dans cette situation. Dans les autres MRC de la région, l'écart selon le sexe varie considérablement et c'est dans Charlevoix-Est que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 33,2 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans La Jacques-Cartier (29,4 %), Charlevoix (27,4 %) et Portneuf (26,4 %). Toutefois, entre 2010 et 2015, la différence de revenu entre les hommes et les femmes tend à s'estomper dans toutes les MRC de la région, en excluant L'Île-d'Orléans.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014r	2015p	Variation 2015/2014	2014r	2015p	Écart 2015-2014	2014r	2015p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Charlevoix-Est	5 881	5 825	– 1,0	69,1	68,7	– 0,4	32 422	32 682	0,8
Hommes	3 053	2 994	– 1,9	70,8	70,0	– 0,8	38 402	39 382	2,6
Femmes	2 828	2 831	0,1	67,3	67,3	0,0	26 000	26 307	1,2
Charlevoix	4 975	4 984	0,2	73,2	73,2	0,0	32 789	33 765	3,0
Hommes	2 537	2 550	0,5	74,0	74,2	0,2	38 132	39 423	3,4
Femmes	2 438	2 434	– 0,2	72,3	72,2	– 0,1	28 085	28 631	1,9
L'Île-d'Orléans	3 189	3 280	2,9	80,1	81,2	1,1	35 532	35 716	0,5
Hommes	1 866	1 949	4,4	84,0	85,3	1,3	33 521	33 975	1,4
Femmes	1 323	1 331	0,6	75,3	75,8	0,5	37 357	37 496	0,4
La Côte-de-Beaupré	12 010	12 162	1,3	78,4	78,5	0,1	41 806	42 440	1,5
Hommes	6 146	6 192	0,7	78,9	78,8	– 0,1	46 506	47 375	1,9
Femmes	5 864	5 970	1,8	77,9	78,3	0,4	38 034	38 669	1,7
La Jacques-Cartier	20 516	20 825	1,5	84,4	84,2	– 0,2	48 049	48 751	1,5
Hommes	10 629	10 810	1,7	84,8	84,6	– 0,2	57 694	58 313	1,1
Femmes	9 887	10 015	1,3	83,9	83,6	– 0,3	40 176	41 166	2,5
Québec	235 898	237 918	0,9	78,7	78,9	0,2	42 373	42 976	1,4
Hommes	120 360	121 103	0,6	80,3	80,4	0,1	47 101	47 734	1,3
Femmes	115 538	116 815	1,1	77,1	77,5	0,4	38 996	39 630	1,6
Portneuf	21 614	22 025	1,9	75,7	76,2	0,5	37 481	38 046	1,5
Hommes	11 503	11 736	2,0	77,6	78,1	0,5	43 128	43 904	1,8
Femmes	10 111	10 289	1,8	73,6	74,1	0,5	31 486	32 303	2,6
Capitale-Nationale	**304 083**	**307 019**	**1,0**	**78,5**	**78,8**	**0,3**	**41 797**	**42 405**	**1,5**
Hommes	156 094	157 334	0,8	80,0	80,2	0,2	46 810	47 497	1,5
Femmes	147 989	149 685	1,1	77,0	77,3	0,3	38 021	38 663	1,7
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la Capitale-Nationale se chiffre à 35,1 G$ en 2015, soit une part de 10,0 % de l'économie du Québec (351,1 G$). La région administrative se situe donc au troisième rang derrière Montréal et la Montérégie.

La Capitale-Nationale présente une hausse de 1,9 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'un taux inférieur à celui qu'on observe au Québec (+ 2,4 %). Toutefois, le taux de croissance annuel moyen de la région entre 2007 et 2015 (+ 3,2 %) dépasse celui de l'ensemble du Québec (+ 2,7 %) pour la même période.

Produit intérieur brut par industrie

L'économie régionale est davantage orientée vers le secteur des services (82,9 % du PIB) que celle du Québec (72,7 % du PIB). La production de ce secteur, évaluée à 29,1 G$, croît de 2,2 % en 2015, tandis que les industries productrices de biens connaissent une augmentation de seulement 0,6 %. Le taux de croissance annuel moyen du secteur des services (+ 3,5 %) est également plus important que celui des biens entre 2007 et 2015 (+ 1,6 %).

Les industries de la Capitale-Nationale dans le secteur des biens affichent des résultats variables en 2015. Ainsi, la construction recule pour une deuxième année consécutive (– 2,6 %), alors que le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et celui de la fabrication croissent respectivement de 0,5 % et 3,4 %. Plus particulièrement, la fabrication d'aliments augmente de 5,3 %, tandis que les activités diverses de fabrication baissent de 5,6 % et que la fabrication de produits minéraux non métalliques, une base économique régionale, diminue de 1,1 %.

L'industrie des arts, des spectacles et des loisirs enregistre la croissance la plus élevée parmi les bases économiques du secteur des services dans la Capitale-Nationale (+ 9,0 %). Cette hausse, qui fait suite à une baisse de 2,4 % en 2014, dépasse le résultat obtenu pour le Québec (+ 6,1 %). L'augmentation de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 4,8 %) est également supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,7 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les administrations publiques, deux importantes industries dont la part combinée dans le PIB régional se chiffre à 35,5 %, croissent respectivement de 3,5 % et 1,2 %. De leur côté, les services professionnels, scientifiques et techniques connaissent une augmentation de 3,4 % et le commerce de détail, de 2,4 %. Contrairement à ce qu'on observe au Québec (+ 4,3 %), l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, une autre base économique, ne se porte pas très bien dans la Capitale-Nationale en 2015 (– 4,1 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Capitale-Nationale, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**27 415 506**	**34 475 021**	**35 147 148**	**100,0**	**3,2**	**1,9**
Secteur de production de biens	**5 307 379**	**5 990 283**	**6 026 001**	**17,1**	**1,6**	**0,6**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	193 383	236 208	237 478	0,7	2,6	0,5
Cultures agricoles et élevage	119 346	153 792	146 661	0,4	2,6	– 4,6
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	38 910	56 690	63 187	0,2	6,2	11,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	35 549	59 002	47 255	0,1	3,6	– 19,9
Services publics	715 618	886 519	901 322	2,6	2,9	1,7
Construction	1 658 868	2 179 120	2 122 081	6,0	3,1	– 2,6
Fabrication	2 703 961	2 629 435	2 717 865	7,7	0,1	3,4
Fabrication d'aliments	264 357	310 484	327 057	0,9	2,7	5,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	15 394	16 412	0,0	...	6,6
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	148 551	164 473	0,5	...	10,7
Fabrication du papier	242 020	172 831	185 517	0,5	– 3,3	7,3
Impression et activités connexes de soutien	111 653	104 319	97 137	0,3	– 1,7	– 6,9
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	155 574	140 915	146 217	0,4	– 0,8	3,8
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	125 964	80 555	90 782	0,3	– 4,0	12,7
Fabrication de produits minéraux non métalliques	193 714	140 872	139 259	0,4	– 4,0	– 1,1
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	208 289	285 369	307 608	0,9	5,0	7,8
Fabrication de machines	222 844	186 999	206 253	0,6	– 1,0	10,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	119 225	136 701	133 224	0,4	1,4	– 2,5
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	71 314	73 194	73 011	0,2	0,3	– 0,2
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	79 611	63 050	55 048	0,2	– 4,5	– 12,7
Activités diverses de fabrication	118 680	130 423	123 086	0,4	0,5	– 5,6
Secteur des services	**22 108 127**	**28 484 738**	**29 121 147**	**82,9**	**3,5**	**2,2**
Commerce de gros	1 106 798	1 383 590	1 435 383	4,1	3,3	3,7
Commerce de détail	1 696 379	2 054 255	2 103 256	6,0	2,7	2,4
Transport et entreposage	965 801	1 339 582	1 331 126	3,8	4,1	– 0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	699 138	857 267	858 484	2,4	2,6	0,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4 978 453	6 499 401	6 723 798	19,1	3,8	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 513 317	2 217 305	2 293 207	6,5	5,3	3,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	721 752	937 079	923 483	2,6	3,1	– 1,5
Services d'enseignement	1 908 838	2 235 899	2 265 006	6,4	2,2	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 494 245	3 258 028	3 412 979	9,7	4,0	4,8
Arts, spectacles et loisirs	218 598	268 289	292 396	0,8	3,7	9,0
Hébergement et services de restauration	989 880	1 088 581	1 043 522	3,0	0,7	– 4,1
Autres services, sauf les administrations publiques	572 252	651 463	675 110	1,9	2,1	3,6
Administrations publiques	4 242 676	5 693 999	5 763 397	16,4	3,9	1,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région enregistre un PIB par habitant de 47 948 $ en 2015, ce qui constitue une hausse de 1,4 % par rapport à 2014. Pour sa part, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

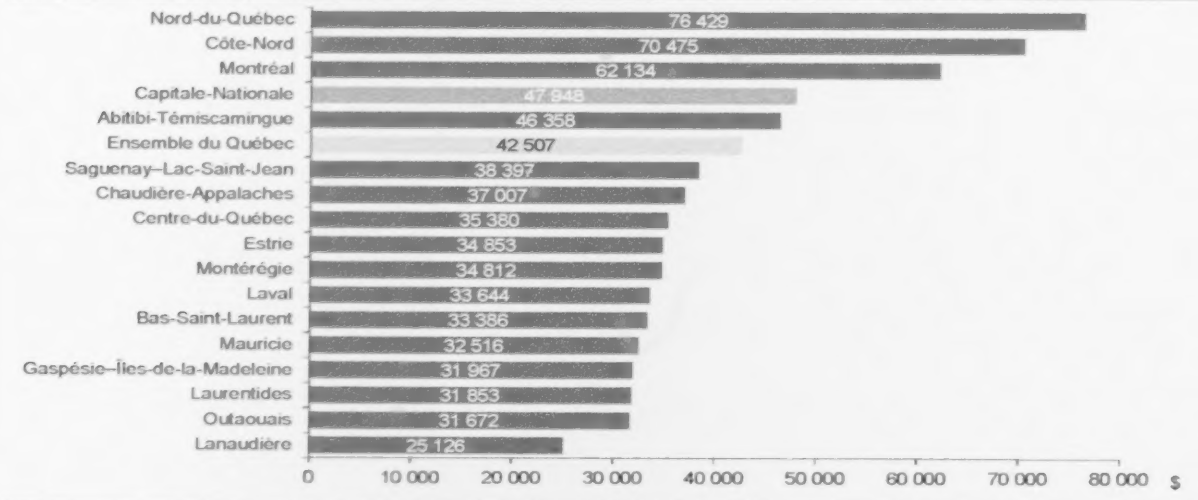

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,8 % en 2014, le revenu disponible par habitant dans la Capitale-Nationale progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 3,2 %. L'accroissement est attribuable, entre autres, à la hausse combinée de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible est inférieur à celui de la région et se situe à 2,7 %.

En 2015, la Capitale-Nationale présente le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les régions administratives, celui-ci s'établissant à 28 279 $. Elle est immédiatement suivie par la Montérégie (28 026 $) et les Laurentides (27 654 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible s'élève à 26 857 $ par habitant, soit 1 422 $ de moins que dans la Capitale-Nationale.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2015

	Capitale-Nationale	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**34 375**	**32 317**	**2 058**
Rémunération des salariés	27 076	25 296	1 780
Revenu mixte net	3 700	3 557	142
Revenu agricole net	29	88	– 59
Revenu non agricole net	1 817	1 714	103
Revenu de location	1 853	1 756	98
Revenu net de la propriété	3 600	3 464	135
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 627**	**8 609**	**1 018**
Des administrations publiques	6 291	6 166	125
Administration fédérale	2 847	2 809	38
Administration provinciale	1 645	1 777	– 132
Administrations autochtones	1	4	– 3
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 798	1 576	222
Des sociétés financières	3 231	2 279	952
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	76	96	– 20
Des non-résidents	28	68	– 40
Moins:			
Transferts courants payés	**15 723**	**14 069**	**1 653**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	334	348	– 15
Aux sociétés financières	5 049	4 114	935
Aux administrations publiques	10 273	9 447	826
Impôts directs des particuliers	6 806	6 242	564
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 935	2 674	261
Autres transferts courants aux administrations publiques	532	531	1
Aux non-résidents	67	160	– 94
Égal :			
Revenu disponible	**28 279**	**26 857**	**1 422**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de la Capitale-Nationale (27 076 $) demeure au-dessus de celle de l'ensemble du Québec (25 296 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont significativement plus élevés.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus élevé dans la Capitale-Nationale (3 700 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Quant au revenu net de la propriété de la Capitale-Nationale (3 600 $), il dépasse pour la troisième fois en cinq ans celui de l'ensemble du Québec (3 464 $). Cette composante du revenu disponible, constituée essentiellement de revenus de placement, a bondi de 12,2 % entre 2014 et 2015, ce qui représente la quatrième plus forte croissance au Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 6 291 $ par habitant dans la région, soit 125 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. Les transferts gouvernementaux sont plus importants dans la Capitale-Nationale en raison du fait que les résidents ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est plus âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Figure 5.2.1
Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

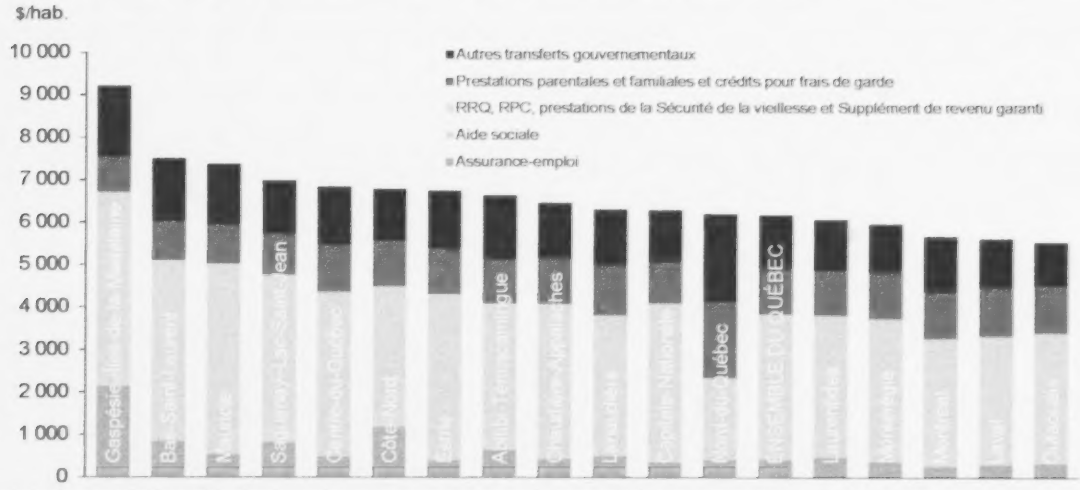

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont nettement plus élevés dans la Capitale-Nationale (3 231 $) que dans l'ensemble de la province (2 279 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont plus importants dans la Capitale-Nationale (10 273 $) que dans l'ensemble du Québec (9 447 $). Soulignons que les résidents de cette région sont ceux qui paient le plus au Québec, en moyenne, en transferts courants aux différents ordres de gouvernement.

En conformité avec les normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la Capitale-Nationale ont cotisé, en moyenne, 5 049 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, soit davantage que la moyenne québécoise (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue dans la Capitale-Nationale en 2015 se reflète dans l'ensemble de ses MRC, particulièrement dans celles de L'Île-d'Orléans (+ 7,1 %), Charlevoix (+ 6,3 %), La Côte-de-Beaupré (+ 4,1 %) et Québec (+ 3,3 %), qui connaissent une augmentation supérieure à celle observée au Québec (+ 2,7 %) grâce, notamment, à une croissance plus rapide du revenu net de la propriété. La MRC de La Jacques-Cartier (+ 2,0 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet conjugué d'une baisse du revenu mixte net et d'une croissance modérée de la rémunération des salariés.

La région de la Capitale-Nationale continue d'être marquée par de fortes disparités de revenu. À preuve, la différence est de plus de 9 500 $ par habitant entre la MRC affichant le revenu le plus élevé, L'Île-d'Orléans, et celle présentant le revenu le plus faible, soit Charlevoix-Est. D'ailleurs l'écart tend à se creuser depuis les trois dernières années entre ces deux territoires supralocaux.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012r	2013r	2014r	2015p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
Charlevoix-Est	21 647	22 456	23 311	23 393	23 984	2,5	2,6
Charlevoix	22 247	23 669	24 049	24 232	25 769	6,3	3,7
L'Île-d'Orléans	30 227	31 964	30 708	31 346	33 559	7,1	2,6
La Côte-de-Beaupré	26 153	27 221	28 683	29 380	30 571	4,1	4,0
La Jacques-Cartier	28 808	28 869	30 077	30 651	31 266	2,0	2,1
Québec	25 350	26 230	26 912	27 378	28 277	3,3	2,8
Portneuf	23 357	24 557	24 850	25 428	25 954	2,1	2,7
Capitale-Nationale	**25 325**	**26 213**	**26 910**	**27 391**	**28 279**	**3,2**	**2,8**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'ailleurs, les résidents des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 500 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'opposé, c'est dans La Jacques-Cartier (4 808 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Capitale-Nationale devraient atteindre 3,6 G$, en hausse de 4,3 %. La région représenterait ainsi 9,5 % du total québécois (38,3 G$). Sa croissance annuelle est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au 11e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 2,2 G$ en 2016, en hausse de 6,0 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 306,8 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 16,8 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en baisse de 3,4 % en 2017, pour atteindre 611,8 M$. Cette décroissance contraste avec la hausse de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 4,7 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). En 2017, les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent dans le secteur des services publics (327,8 M$), soit 53,6 % du total des industries productrices de biens et 9,0 % du total régional. La construction d'une usine par Medicago, à Québec, est l'un des plus importants projets de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Capitale-Nationale, 2006-2017

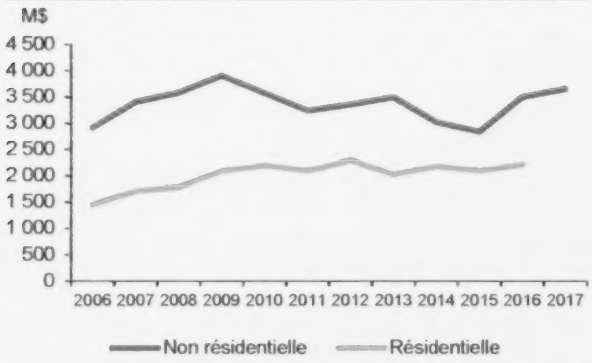

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Capitale-Nationale, 2006-2017

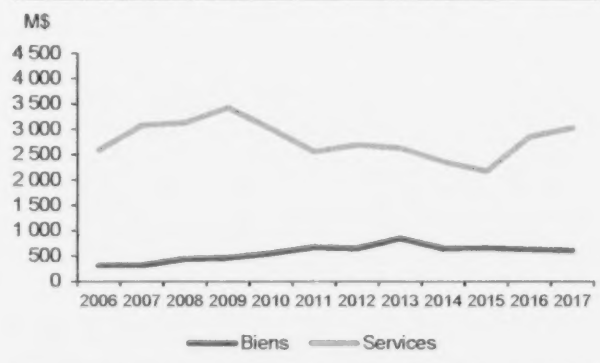

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant plus des trois quarts de l'investissement régional (83,2 %), sont en hausse de 6,0 % en 2017 et se chiffrent à 3,0 G$. Cette croissance est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 12,0 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 1,2 G$, soit 40,8 % du total des industries productrices de services et 33,9 % du total régional. Pour ces industries, la construction de l'hôpital de Baie-Saint-Paul et celle du nouveau complexe hospitalier du CHU de Québec sont les plus importants projets de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 39,2 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 1,8 % en 2017, pour s'élever à 1,4 G$. La hausse de ces dépenses dans la région contraste avec la décroissance observée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 8,1 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 6,0 % en 2017, pour s'établir à 2,2 G$. Elles atteignent alors un sommet. Leur croissance est inférieure à la moyenne québécoise (+ 13,5 %). La région accapare 10,7 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 60,9 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 39,1 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Capitale-Nationale, 2006-2017

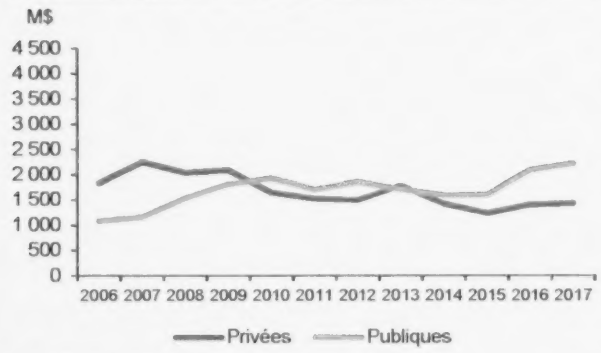

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Capitale-Nationale, 2006-2017

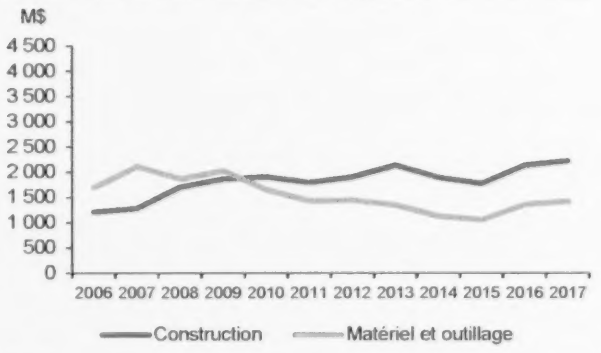

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Capitale-Nationale, 2013-2017

	2013[r]	2014[r]	2015[r]	2016[p]	2017[pe]	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$					%		
Non résidentielle	**3 490,9**	**3 021,7**	**2 841,4**	**3 498,5**	**3 648,9**	**4,3**	**100,0**	**9,5**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	850,0	650,6	657,9	633,5	611,8	– 3,4	16,8	4,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	26,5	21,2	30,7	28,9	46,4	60,4	1,3	7,0
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	6,7	6,5	x	x	x	..	..	..
Services publics	570,8	434,4	366,1	355,8	327,8	– 7,9	9,0	5,1
Construction	114,8	73,4	x	x	x	..	..	..
Fabrication	131,3	115,1	158,1	166,1	150,8	– 9,2	4,1	4,2
Industries productrices de services	2 640,8	2 371,1	2 183,5	2 865,0	3 037,1	6,0	83,2	12,0
Commerce de gros	93,6	44,6	39,6	47,7	57,4	20,3	1,6	7,3
Commerce de détail	F	133,3	120,9	230,7	178,9	– 22,4	4,9	17,1
Transport et entreposage	196,7	124,1	190,3	210,9	187,8	– 10,9	5,1	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	78,6	161,2	255,7	x	x	..	..	..
Finance et assurances	x	46,0	55,9	54,4	39,9	– 26,6	1,1	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	528,8	470,5	100,8	357,1	413,7	15,8	11,3	17,1
Services professionnels scientifiques et techniques	49,3	37,6	85,1	62,5	x	..	..	..
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	x	0,3	0,1	0,6	339,6	0,0	1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	12,2	15,6	10,9	26,3	142,3	0,7	11,8
Services d'enseignement	205,8	148,5	216,1	207,4	185,1	– 10,7	5,1	9,8
Soins de santé et assistance sociale	x	145,6	176,1	238,1	189,3	– 20,5	5,2	7,7
Arts, spectacles et loisirs	66,0	45,7	71,5	124,0	82,4	– 33,5	2,3	16,6
Services d'hébergement et de restauration	F	63,8	121,7	36,1	63,5	76,1	1,7	10,3
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	x	13,4	x	19,0	..	0,5	11,9
Administrations publiques[4]	882,2	918,2	720,5	1 075,8	1 238,4	15,1	33,9	15,3
Type de propriété								
Privé	1 777,5	1 426,0	1 234,4	1 405,5	1 430,8	1,8	39,2	8,1
Public	1 713,4	1 595,7	1 607,0	2 093,0	2 218,1	6,0	60,8	10,7
Type d'actif								
Construction	2 132,5	1 890,5	1 775,7	2 131,3	2 220,4	4,2	60,9	8,8
Matériel et outillage	1 358,4	1 131,2	1 065,7	1 367,2	1 428,5	4,5	39,1	10,8
Résidentielle	**2 023,0**	**2 191,2**	**2 098,0**	**2 223,5**	..	..	..	**9,6**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	x	0,2	x	x	..	..	..	..
Logiciel	364,4	356,5	306,8	..	..	..	..	19,1

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de la Capitale-Nationale, le nombre de médecins s'établit à 2 201, ce qui représente un ratio de 3,0 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 4,9 % dans la région de la Capitale-Nationale. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète tant chez les spécialistes (+ 5,8 %) que les omnipraticiens (+ 3,7 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les médecins spécialistes sont, en proportion, plus nombreux que les omnipraticiens dans la région de la Capitale-Nationale (57,7 % c. 42,3 %) à l'instar des régions de Montréal et de l'Estrie qui, elles aussi, se distinguent par la présence de centres hospitaliers universitaires sur leur territoire. À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 349 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,5 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

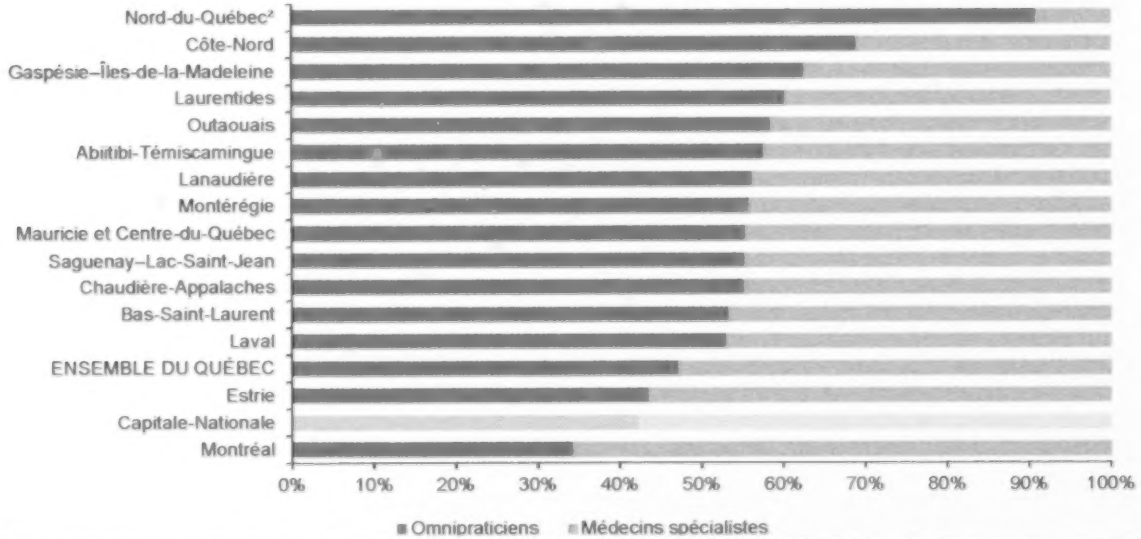

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Capitale-Nationale								
Total des médecins	**2 098**	**2 211**	**2 201**	**4,9**	**2,95**	**3,03**	**3,00**	**0,05**
Omnipraticiens	897	949	930	3,7	1,26	1,30	1,27	0,01
Spécialistes	1 201	1 262	1 271	5,8	1,69	1,73	1,73	0,04
Total des dentistes	**341**	**349**	..	...	**0,48**	**0,48**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 13 217 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 2,0 %. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 31,3 %). Le nombre de préposées aux bénéficiaires demeure relativement stable, alors que le nombre d'infirmières décroît (– 11,6 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
			n			%
Capitale-Nationale	**12 953**	**13 156**	**13 260**	**13 192**	**13 217**	**2,0**
Infirmières	4 710	4 639	4 578	4 355	4 162	– 11,6
Infirmières cliniciennes et praticiennes	2 415	2 558	2 738	2 991	3 172	31,3
Infirmières auxiliaires	1 744	1 824	1 823	1 790	1 775	1,8
Préposées aux bénéficiaires	4 084	4 135	4 121	4 056	4 108	0,6
Nombre pour 1 000 habitants[3]	18,22	18,35	18,33	18,10	18,03	– 1,0
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 6 439 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Capitale-Nationale est de 69,0 %. Ce taux est en baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est légère à la formation préuniversitaire et technique mais marquée dans les cheminements en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus élevé que le taux provincial

Les étudiants des établissements de la Capitale-Nationale affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Capitale-Nationale est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 14,4 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 11,8 points, avec un taux de diplomation de 73,8 % chez les étudiantes contre 62,1 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de la Capitale-Nationale ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 3 738 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 74,9 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 2 008 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus faible, soit 67,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (693 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (40,8 % pour la cohorte de 2010).

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 49,6 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la Capitale-Nationale, 13,9 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 5,5 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un DEP au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Capitale-Nationale, 6,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (69,0 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (6,5 %) porte à 75,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Capitale-Nationale, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**75,5**	**74,4**	**74,0**	**74,1**	**74,9**
Hommes	68,9	67,8	68,0	68,1	69,8
Femmes	79,6	79,0	78,2	78,4	78,4
Technique	**67,9**	**71,0**	**69,8**	**68,4**	**67,5**
Hommes	60,6	65,2	64,3	60,7	60,1
Femmes	73,4	74,4	73,5	74,0	72,8
Accueil ou transition	**48,6**	**40,8**	**41,3**	**42,9**	**40,8**
Hommes	39,1	33,5	30,5	34,1	32,6
Femmes	61,2	49,2	52,6	51,9	48,6
Ensemble des programmes	**70,1**	**70,0**	**69,1**	**68,6**	**69,0**
Hommes	**61,8**	**62,7**	**61,9**	**61,0**	**62,1**
Femmes	**76,2**	**75,2**	**74,4**	**74,3**	**73,8**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 2 772 proviennent de la région de la Capitale-Nationale. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 2,4 %, passant de 2 524 à 2 772, un taux identique à celui de l'ensemble du Québec (2,4 %). Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue dans la Capitale-Nationale comme on le constate dans la plupart des régions. La région connaît une faible hausse entre 2014 et 2015 (+ 0,7 %), soit un pourcentage légèrement inférieur à l'augmentation observée au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
			n				%	
Capitale-Nationale	**2 524**	**2 467**	**2 797**	**2 754**	**2 772**	**0,7**	**2,4**	**100,0**
Hommes	968	980	1 129	1 062	1 097	3,3	3,2	39,6
Femmes	1 556	1 487	1 668	1 692	1 675	– 1,0	1,9	60,4
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 60,4 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une hausse modérée du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 1 556 à 1 675. Contrairement à l'ensemble du Québec (+ 1,0 %), l'année 2015 génère une décroissance du nombre de diplômées dans la région (– 1,0 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est légèrement moindre que celle du Québec en 2015 (62,1 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance (18,9 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Capitale-Nationale, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	13,8	20,2	62,1	4,0	2 524
2012	14,1	19,6	61,9	4,5	2 467
2013	12,2	20,1	63,7	4,0	2 797
2014	14,0	21,0	60,6	4,4	2 754
2015	14,1	18,9	62,1	4,9	2 772
Hommes					
2011	4,6	36,7	56,0	2,7	968
2012	5,8	34,1	56,1	4,0	980
2013	5,7	33,1	57,8	3,5	1 129
2014	6,9	38,4	50,5	4,2	1 062
2015	6,6	32,4	56,6	4,5	1 097
Femmes					
2011	19,5	9,9	65,9	4,8	1 556
2012	19,5	10,0	65,7	4,8	1 487
2013	16,6	11,2	67,7	4,4	1 668
2014	18,5	10,2	66,8	4,5	1 692
2015	19,1	10,0	65,8	5,1	1 675

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Capitale-Nationale en 2015, la proportion est de 65,8 % chez les femmes et de 56,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (19,1 % f c. 6,6 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (10,0 % f c. 32,4 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Capitale-Nationale obtiennent leur diplôme en 2015 en majorité de l'Université Laval (75,5 %), une institution basée sur le territoire de résidence. Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec à Rimouski décerne les diplômes à 5,5 % des bacheliers de la région et l'Université du Québec à Montréal à 3,6 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Capitale-Nationale, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	73,1	72,4	73,7	73,7	75,5
Université de Montréal	%	4,3	5,1	3,4	2,9	3,3
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,8	0,5	0,6	0,9	0,5
École Polytechnique de Montréal	%	0,4	0,3	0,5	0,3	0,3
Université de Sherbrooke	%	2,7	2,4	2,4	2,4	2,4
Université du Québec à Montréal	%	3,6	3,4	4,0	3,0	3,6
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,8	3,4	2,8	3,4	3,4
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,1	0,6	1,1	0,7	0,8
Université du Québec à Rimouski	%	4,5	5,3	5,0	5,9	5,5
Université du Québec en Outaouais	%	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	0,6	0,6	0,3
École de technologie supérieure	%	1,8	1,7	1,6	1,6	0,9
Télé-université	%	0,5	0,9	0,6	0,7	0,6
Université McGill	%	1,5	1,9	1,5	2,0	1,3
Université Concordia	%	1,7	1,1	1,6	1,2	1,3
Université Bishop's	%	0,6	0,6	0,3	0,4	0,2
Total	**n**	**2 524**	**2 467**	**2 797**	**2 754**	**2 772**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Capitale-Nationale regroupe sur son territoire 39 salles de spectacles, une cinquantaine d'institutions muséales[1], 37 librairies et 46 écrans répartis dans 7 cinémas. Cette région compte ainsi 19,1 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui calculé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (7,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (6,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Capitale-Nationale, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	53	39	6,3	5,3	7,5
Institutions muséales[2]	61	57	13,5	7,8	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	36[r]	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	29	..	..	..	..
Librairies	36	37	11,0	5,0	4,1
Cinémas et ciné-parcs	7[r]	7	6,9	1,0	1,2
Écrans	46	46	6,3	6,3	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

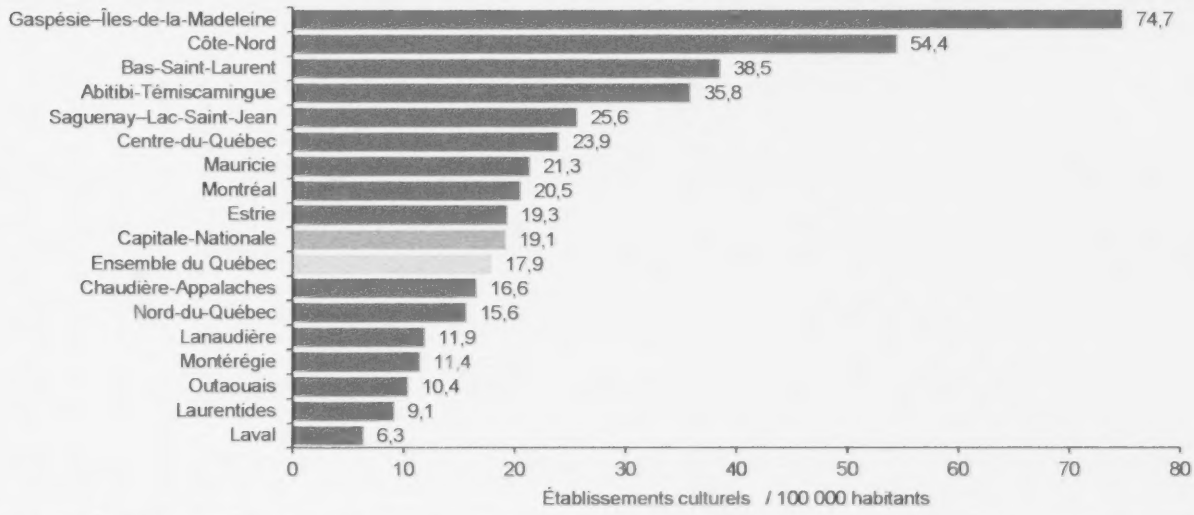

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (1 296 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014 et celle des institutions muséales (2 932 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Capitale-Nationale		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	1 876	2,5	2,6	2,1	2,1	10,6
Entrées	n	950 001	1 138	1 296	828	816	14,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	2 898	x	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	2 149 077	3 183	2 932	1 677	1 696	15,3
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	48 117 885	70 340	65 643	48 414	47 198	12,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)
Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial
Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles
Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Capitale-Nationale

Superficie en terre ferme (2016) : 18 643 km²
Population (2016ᵖ) : 737 857 habitants
Densité de population : 39,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Québec 538 918 habitants
- Saint-Augustin-de-Desmaures 19 137 habitants
- L'Ancienne-Lorette 16 889 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Hébergement et services de restauration

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Capitale-Nationale

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Charlevoix-Est	15 884	– 5,6	..	68,7	..	..	23 984	2,5	4,7
Charlevoix	13 326	– 1,1	..	73,2	..	..	25 769	6,3	2,9
L'Île-d'Orléans	6 712	– 0,9	..	81,2	..	..	33 559	7,1	20,5
La Côte-de-Beaupré	28 151	12,8	..	78,5	..	..	30 571	4,1	2,5
La Jacques-Cartier	43 528	29,8	..	84,2	..	..	31 266	2,0	2,1
Québec	577 261	5,8	..	78,9	..	..	28 277	3,3	5,0
Portneuf	52 995	12,4	..	76,2	..	..	25 954	2,1	4,4
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Capitale-Nationale

Superficie en terre ferme (2016)	18 643 km²
Population totale (2016[p])	737 857 hab.
Densité de population	39,6 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	7,5‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	4,8 %
Emploi (2016)	405,7 k
Taux d'activité (2016)	68,4 %
Taux d'emploi (2016)	65,3 %
Taux de chômage (2016)	4,6 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	47 948 $
Revenu disponible par habitant (2015)	28 279 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[int]/2016[r])	4,3 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[r]/2015)	6,0 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	69,0 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Institut de la statistique Québec